

# Module n°16 : Module "flash" - Elaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

## Contexte

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

## Objectifs

---

Comprendre le cadre institutionnel et les étapes fondamentales de la démarche de prévention des risques professionnels pour participer à son évaluation et son suivi.

Mettre en œuvre le Document Unique et le PAPRI Pact de votre établissement

## Programme

---

1/ Cadre législatif et réglementaire ; enjeux de la prévention des risques ; rôles et missions des différents acteurs

2/ Évaluation des risques professionnels et transcription dans le DUERP ; étapes de la démarche de prévention des risques ; cadre méthodologique de l'évaluation et outils de repérage ; gestion des documents réglementaires ; adaptation à la réalité de son établissement.

3/ Feuille de route de la démarche avec le PAPRI Pact ; contexte et lien avec le DUERP ; mesures de prévention ; rôle du CSE

4/ Mise à jour du DUERP avec les risques COVID et RPS ; réglementation ; formalisation dans le DUERP ; définition et inscription des mesures de prévention dans le PAPRI Pact Points forts de l'intervention fonctionnement de votre établissement sanitaire, social ou médico-social. Nombreux outils et trames proposés et adaptés à chaque situation. Formation pratique centrée sur vos propres données.

**Public**

**Directions, DRH, services RH, encadrants, représentants du personnel et toute personne investie dans le pilotage du projet QVT**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
PAF03**

**Nature  
AFR**

**Durée  
28 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**